

“Ensemble, faisons vivre ASSIEL !”

Groupe d'expression à la vie sociale

### C'est quoi ce groupe ?

Vous êtes patient, aidant, bénéficiaire, membre salarié d'ASSIEL ?

Cet espace de dialogue est fait pour vous, il vous permet de participer et d'innover au sein de l'association

### Pour parler de ...



### Les petits trucs en plus !

- Le verre de l'amitié offert à la fin des 4 réunions annuelles !
- Un problème de mobilité ? Nous assurons le transport, ou nous organisons une visioconférence.
- Pendant que vous êtes en réunion, nous vous proposons de vous remplacer à la maison auprès de la personne que vous aidez.
- Bonne humeur garantie !

### Alors ... intéressé(e) ?



# GEVS

## Ensemble faisons vivre ASSIEL

24 juin 2025

14H00-16H00

Ce document fait office de compte rendu

Les décisions prises et les commentaires du GEVS sont indiqués en violet.

# Ordre du jour de la réunion



- Rappel synthétique des obligations de rapprochement
  - Discussion sur les obligations et les attentes liées au rapprochement SSIAD/ SAAD.
- Évaluation de l'impact du SAD mixte individuel et collectif
- Analyse des avantages et inconvénients du Service d'Aide à Domicile (SAD) mixte, tant sur le plan individuel que collectif
- Proposition de plusieurs raisons sociales pour le futur SAD Mixte
- Information sur l'enquête à destination des bénéficiaires
- Identification des sujets à aborder, discussion ouverte sur les sujets que vous souhaiteriez voir abordés



# Rappel synthétique des obligations de rapprochement SSIAD / SAAD

# Introduction



## ## Pourquoi cette réforme ?

Cette réforme concerne les services (SSIAD/SAAD) qui aident les personnes à rester autonomes à la maison, comme les personnes âgées ou personnes en situation de handicap. Elle a été mise en place suite décret de juillet 2023 concernant les services autonomie à domicile.

## ## En quoi ça nous concerne ?

Le rapprochement du SSIAD et SAAD a plusieurs avantages pour vous :

- La simplification des démarches pour les personnes accompagnées et leurs aidants grâce à la mise en place d'un guichet unique, chargé d'organiser la réponse aux besoins en aide et en soin.
- la coordination renforcée entre les prestations d'aide et de soin pour améliorer la qualité de l'accompagnement.
- une réponse plus complète aux besoins des personnes : prévention, repérage des fragilités, soutien aux aidants, repérage et lutte contre la maltraitance.

En résumé, ce rapprochement n'est pas seulement une réponse aux défis actuels, mais aussi une manière de se préparer pour l'avenir.

# Missions des SAD

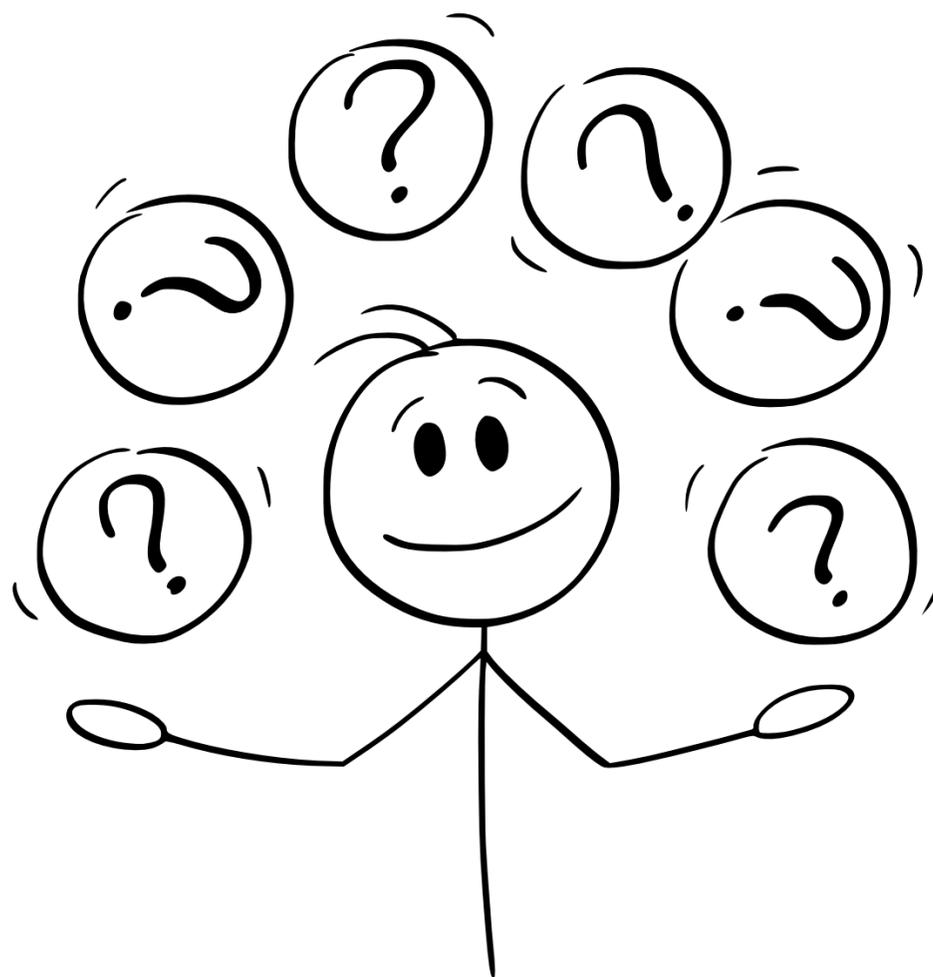


- 4 missions socles sont obligatoires pour les SAD mixtes :
  - L'aide et accompagnement dans les gestes de la vie quotidienne ;
  - Répondre aux besoins de soins ;
  - L'aide à l'insertion sociale ;
  - Les actions de prévention de la perte d'autonomie, de préservation, de restauration et de soutien à l'autonomie
  
- 2 missions sont facultatives :
  - Le soutien aux aidants ;
  - La mission de centre ressources territorial

# Vers le SAD aide et soins



- Dates clés et étapes du processus de rapprochement.
  - Juillet 2023 : Décret de mise en œuvre de la réforme
  - Décembre 2025 : Convention à titre transitoire ASSIEL / Générale des services pour une durée maximale de cinq ans afin d'exploiter cette autorisation
  - Décembre 2030 : Constitution d'une entité unique



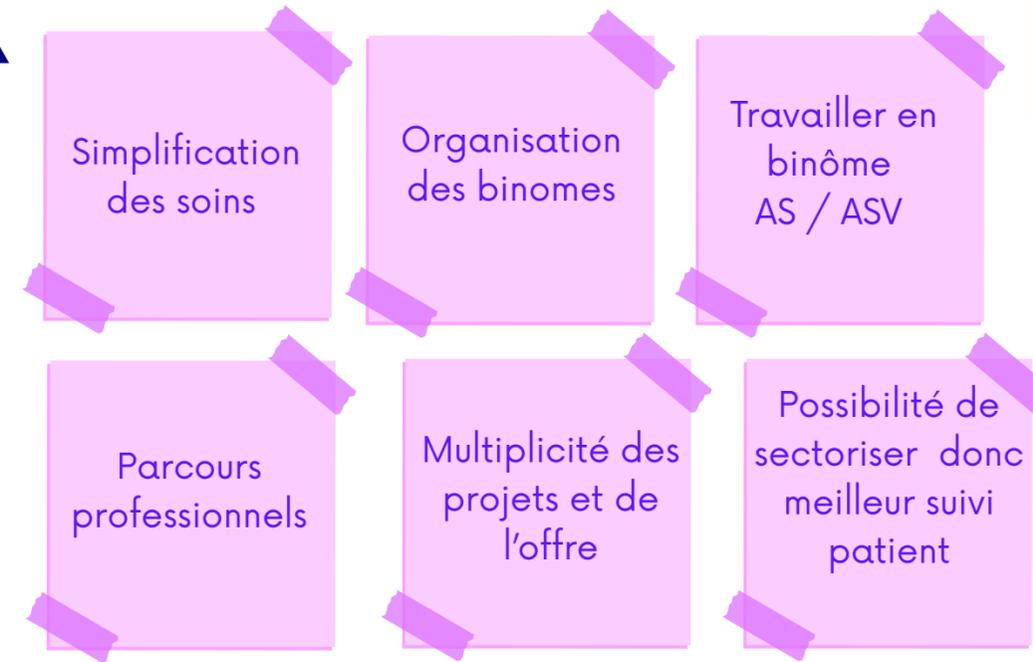


# Évaluation de l'impact du SAD mixte individuel et collectif

# Quels seraient selon vous les impacts de ce rapprochement dans votre quotidien ?



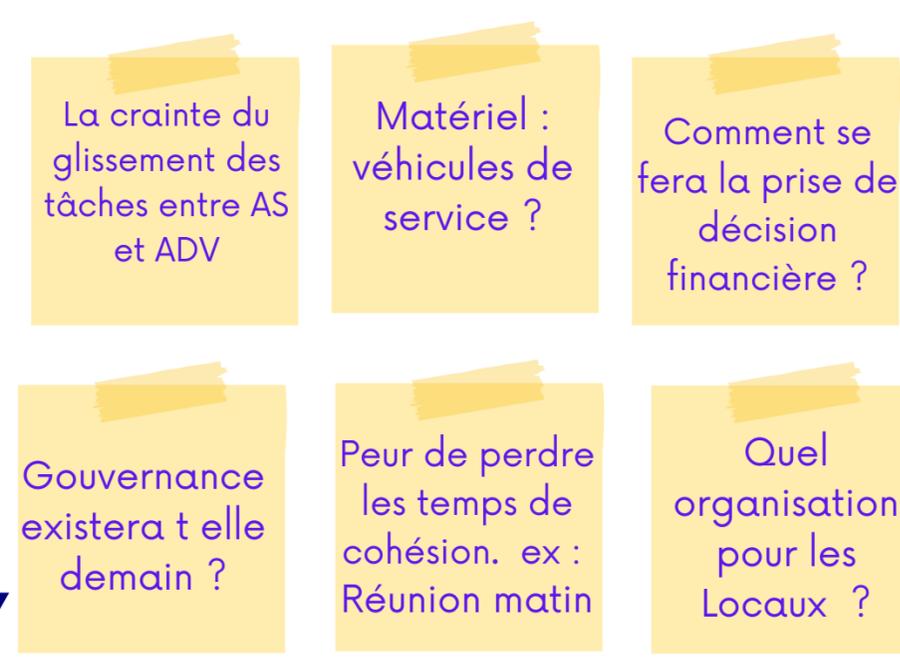
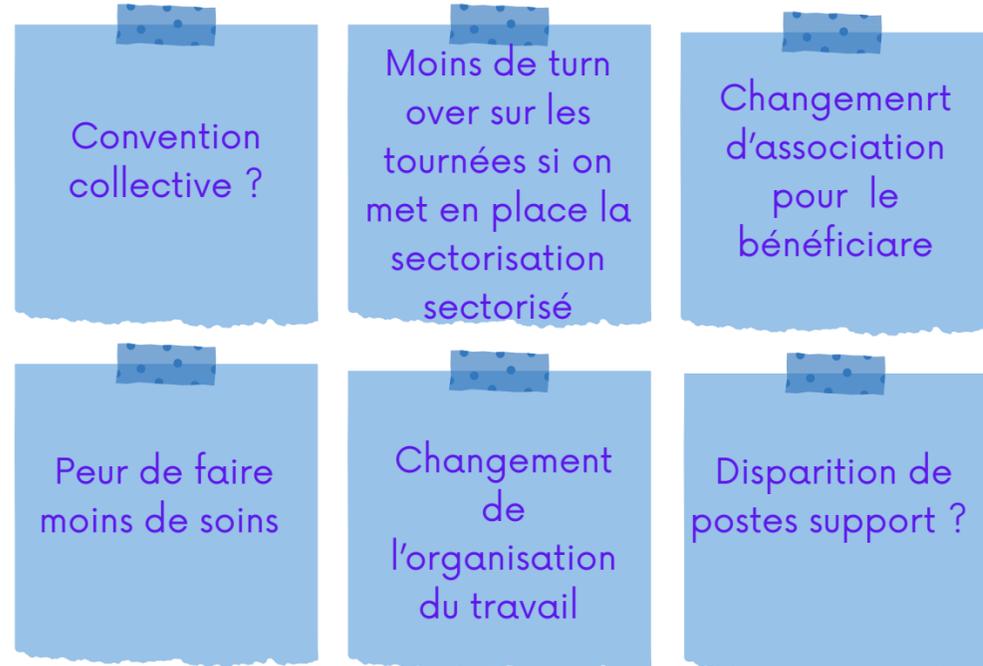
Positifs



Individuels



Collectifs



Négatifs





**Raison sociale**



# Comment désigne-t-on le futur SAD ?

- Service Autonomie à Domicile du Pays d'Ancenis
- Espace Accompagnement Domicile
- Pôle du Maintien à Domicile Ligérien
- Domicile & Soins Solidaires
- Mon Quotidien Sérénité
- ~~Ancenis Autonomie~~
- ~~Ancenis Maintien à Domicile (AMD)~~
- Service Autonomie à Domicile Erdre et Loire (SADEL)

Les membres du GEVS ont éliminé certains noms qui étaient proposés et retenu Service Autonomie à Domicile Erdre et Loire (SADEL).



# L'enquête

Une enquête sur le SAD mixte sera envoyée à tous les bénéficiaires. Nous l'avons partagée avec les membres du GEVS et apporterons quelques ajustements mineurs avant sa diffusion. Les salariés de l'association seront chargés de la diffuser et d'en expliquer le contenu aux bénéficiaires. Tant l'aidant que l'aidé pourront y répondre.



**Identification des sujets à aborder**

# Discussion ouverte sur les sujets que vous souhaiteriez voir abordés lors de nos prochaines rencontres



Éthique

Bienveillance

Droits et Libertés

Confidentialité des données et des informations relatives à la personne

Autonomie des personnes

Prévention du risque d'isolement

Bien que tous les sujets semblent importants, les membres du GEVS ont décidé de se concentrer en priorité sur deux thèmes :

- L'autonomie des personnes
- La prévention du risque d'isolement



## A vos agendas !!

- 01/09/2025 14H00-16H00
  - Autonomie
  - Prévention du risque d'isolement
- 24/11/2025 14H00-16H00